



Haute Ecole de la Province de Liège



Projet mobilité, réponse au besoin d'émancipation des femmes migrantes dans une association reconnue en éducation permanente ?

WILKIN Solène

Siège social HEPL :
Quai des Carmes, 45
4101 Jemeppe
Belgique
www.hepl.be

Siège social HELMo :
Mont Saint-Martin, 45
4000 Liège
Belgique
www.helmo.be

Travail de fin d'études réalisé en vue de l'obtention du grade de Master en Ingénierie et Actions Sociales.

Année académique 2022-2023

Abstract

Cet article porte sur l'évaluation d'un projet d'éducation permanente autour de la mobilité. Ce dernier a été mis en place au sein d'une institution dispensant des ateliers d'apprentissage du français pour des femmes majoritairement d'origine étrangère. Cette institution, la Maison des Femmes d'ici et d'ailleurs, accueille les femmes pour les ateliers mais également pour d'autres activités et projets. L'évaluation est rendue possible grâce à une recherche qualitative réalisée auprès des femmes mais également des travailleuses de la structure. Ce travail d'analyse porte sur la pertinence d'un projet de ce type pour un public de femmes d'origine étrangère.

En plus d'en faire l'évaluation, cet article a pour objectif de décortiquer les grands fondements de l'éducation permanente tels que la participation, l'émancipation, l'autonomie et les liens sociaux. Et de comprendre en quoi ces concepts influencent le travail d'un gestionnaire de projets d'action sociale.

Cet article se sépare en quatre grandes parties. La première explicite les grands fondements de l'éducation permanente, la seconde détaille la méthodologie de la recherche. Les troisième et quatrième parties seront consacrées à la présentation des résultats de l'évaluation réalisée auprès des femmes ainsi qu'une analyse des concepts à l'aide des entretiens réalisés auprès des travailleuses.

Dans ce document, le masculin est utilisé comme représentant des deux sexes, sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes et dans le seul but d'alléger le texte.

1. Introduction

Le travail d'analyse repris et détaillé dans cet article porte sur l'évaluation d'un projet autour de la mobilité mis en place au sein d'une ASBL reconnue en éducation permanente, « la Maison des Femmes d'ici et d'ailleurs » que je nommerai principalement MDF. Le projet « Mobilité » consiste en une multitude d'activités, sorties, ateliers sur et autour de la mobilité au sens large. Le public de ce projet est constitué de femmes adultes majoritairement d'origine étrangère. Une trentaine de femmes ont participé à ce projet mis en place au sein de la structure entre septembre 2022 et mai 2023. Avant de réaliser cette évaluation et d'en tirer les conclusions, il est important de poser le contexte d'intervention de l'éducation permanente ainsi que les grands principes qui la gouvernent.

L'éducation permanente prend racine dans l'éducation populaire qui a commencé réellement dans les années 1920s. Cette éducation était réservée aux classes populaires et servait à leur émancipation sociale et culturelle. En 1971, un nouveau décret est voté et on voit l'apparition du terme « d'éducation permanente » et surtout l'ouverture à tous les publics. L'éducation permanente n'est plus seulement réservée aux classes populaires. La particularité aujourd'hui de l'éducation permanente en Fédération Wallonie-Bruxelles est qu'elle est fortement soutenue et particulièrement bien subventionnée. Ce qui facilite le travail des institutions mais qui leur impose également un cadre restrictif. (Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d.)

« La tradition de l'éducation populaire, c'est la double perspective de l'intégration et de l'émancipation des différents groupes sociaux. Elle place au centre la dimension civique, le lien social et l'emprise sur les problèmes sociaux ou culturels vécus par les individus et les groupes sociaux. On est dans l'éducation populaire quand il est moins question d'amener les gens à la culture que de les mettre en situation de réappropriation d'une emprise sur leur vie. (...) Ce qui caractérise sans doute le plus l'éducation populaire, c'est l'articulation paradoxale des deux pôles en tension : intégration / promotion d'une part, rupture / émancipation d'autre part. » (Nossent, J-P., 2003)

Le travail au sein d'une ASBL reconnue en éducation permanente doit répondre au décret du 17 juillet 2003 relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative, modifié le 27 août 2021. Ce décret reprend quelques idées de Jean-Pierre Nossent.

« Article 1er. - § 1er. Le présent décret a pour objet le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle (Parlement de la communauté française, 2021). »

L'émancipation semble être un élément central de ces définitions. Selon le dictionnaire Le Robert, l'émancipation serait « L'action d'affranchir ou de s'affranchir d'une autorité, de servitudes ou de préjugés » (Le Robert, 2023).

Jean-François Marcel en donne également une définition : « *action de (se) libérer, de s'affranchir d'un état de dépendance ; état qui en résulte* » et englobe donc un processus (action) et le résultat de ce processus (état). Le processus est « *élargi* » avec le sens figuré où l'émancipation est l'action de « *se libérer, se dégager d'une dépendance morale, des préjugés de son époque, etc.* » (Marcel, J-F, 2018, p.1).

Il insiste sur la notion de processus qui est importante aussi dans l'éducation permanente car le public vient pour une période plus ou moins longue pendant laquelle il va travailler sur plusieurs thématiques, apprendre le français, participer à des événements et activités. Et ce processus va permettre son émancipation. Généralement, une femme vient à la Maison des Femmes durant plusieurs années pendant lesquelles elle apprend le français mais va également créer des relations, s'ouvrir à d'autres, participer activement à la société, prendre une place d'actrice. Tous ces éléments participent à l'émancipation.

L'émancipation est parfois mise en lien avec l'autonomie. L'autonomie pourrait être vue comme individuelle, une personne s'autonomise avec l'aide ou l'accompagnement d'autres mais c'est un résultat qui lui est propre. Le « Collectif Formation Société » parle de l'émancipation avec une visée de groupe. « *L'émancipation, c'est comprendre dans quels mécanismes nous nous trouvons. Jamais ces mécanismes ne seront personnels, car ils traversent les individus et les groupes.* » (cfs-ep, 2014, p.15)

Cette vision de l'émancipation correspond à la réalité de l'institution. Les Femmes se réunissent pour comprendre certains mécanismes qui s'opèrent sur elles. En les comprenant, elles peuvent y faire face, trouver des pistes de solutions, les mettre en place et alors s'émanciper.

Un autre élément central de l'éducation permanente, à savoir, la participation active du public, est également un objectif clé de la MDF. Jacques Ladsous écrit que l'accompagnement social

est une question de participation du public à l'action. L'utilisateur doit être actif dans son accompagnement et s'il ne l'est pas, c'est aux travailleurs de faire en sorte qu'il le soit pour qu'il puisse se réapproprier ses droits et participer à la vie de la société. Il aborde également la notion de capacité d'engagement réciproque. Pour que le travail fonctionne, il faut que les travailleurs et les usagers s'engagent dans la relation et dans l'accompagnement et qu'ils le fassent ensemble (Ladsous, J., 2006).

Cette notion de participation rejoint l'idée de l'éducation permanente stipulant que le public doit participer à l'action et aux projets. Mais comment pouvons-nous interpréter cette notion de participation ? Comment le public peut-il participer ? A quel point ? C'est une question qui s'est posée pendant la réflexion et l'élaboration du projet mobilité. Comment les femmes peuvent-elles participer à l'élaboration du projet ? Et surtout est-ce que les femmes veulent participer à cette élaboration ?

Dans son article, Célia Gissinger-Bosse explique que la participation est une évidence pour les travailleurs sociaux et le secteur social. Et pourtant, elle est parfois difficile à mettre en œuvre dans la pratique. Elle relève la question de savoir « à quoi le public doit-il participer ? ». « *Qu'attend-on des usagers : une information, une consultation ou une participation effective à l'évaluation interne et à la construction du projet d'établissement ?* ». Et sans avoir de réponse à cette question, les institutions se cantonnent souvent à une simple consultation. Selon l'auteure, pour avoir une participation efficiente, il faudrait revoir tout le fonctionnement des services sociaux mais également la ligne hiérarchique car c'est peut-être finalement là qu'est la difficulté pour la mise en place effective d'une participation juste du public (Gissinger-Bosse, C., 2019).

Toujours selon Célia Gissinger-Bosse, la participation n'est possible qu'en parallèle d'un accompagnement. Elle reprend les écrits de Guy Ducretet : « *Le besoin d'assistance et de reconnaissance est parfois préalable à toute forme de participation. C'est le cas de personnes en situation d'isolement et de vulnérabilité par exemple, qui nécessitent en début d'accompagnement une prise en charge au sens propre du terme.* » (Ducretet, G, 2016, p. 132).

Cette idée est à mettre en lien avec un objectif important de la MDF : la création de liens sociaux et la reconnaissance en tant que sujet de la société. Axel Honneth en parle dans ses écrits et dit que la reconnaissance serait le fait d'être reconnu comme sujet de sa propre histoire et de pouvoir prétendre être considéré comme un sujet singulier de la société. « *La reconnaissance s'acquiert à l'issue d'un long processus social fait de tensions, de différents et de conflits.* » En effet, pour avoir un rapport positif à soi, il faut parcourir souvent un long processus (Honneth A. cité dans de Nanteuil-Miribel M., 2016, p.275).

Axel Honneth reprend trois sphères de reconnaissance, trois sphères dans lesquelles un individu peut être reconnu comme sujet de sa propre histoire et comme sujet singulier.

Premièrement **la sphère de l'amour**. Elle permet d'acquérir « l'amour de soi » grâce à des apprentissages affectifs. Elle se fait donc avec les amis, la famille, les conjoints etc. Il y a ensuite **la sphère du droit**, elle permet d'obtenir le respect de soi. L'individu va utiliser le droit et plus précisément ses droits pour faire valoir sa place d'être singulier dans la société. Et pour finir, nous avons **la sphère de la solidarité**. Elle permet la formation de l'estime de soi, la reconnaissance sociale dans la société et de donner une légitimité à chaque existence (Honneth A. cité dans de Nanteuil-Miribel M., 2016, p.276-277).

Axel Honneth insiste également sur l'idée que les relations et les rapports sociaux sont la source de cette reconnaissance. Plus la qualité de nos liens sociaux est bonne, plus la reconnaissance et la construction de soi vont être positives. Les rapports sociaux servent à être reconnus pour soi-même, à sa juste valeur. La reconnaissance est liée aux relations et aux liens sociaux et se fait par la juxtaposition des trois sphères (Honneth A. cité dans de Nanteuil-Miribel M., 2016, p. 274 et 277).

Cette notion de reconnaissance est en lien direct avec le travail réalisé à la MDF et les objectifs visés. Grâce aux relations, les femmes peuvent acquérir de la reconnaissance dans la sphère de l'amour. Un des objectifs est de faire valoir leurs droits et surtout de leur faire prendre conscience de ces droits. Quand elles en prennent conscience, elles peuvent alors l'utiliser pour la reconnaissance dans la sphère du droit. Et pour finir avec la sphère de la solidarité, c'est le plus gros travail réalisé à la MDF. Elles prennent confiance en elles, elles acquièrent de l'autonomie, elles prennent une place à part entière dans la société.

De cette introduction, nous retiendrons donc quelques concepts importants ; l'éducation permanente, l'émancipation, la participation, les liens sociaux, la reconnaissance et l'autonomie. L'objectif de cet article est maintenant de comprendre comment ces concepts sont mis en place dans le cadre d'un projet autour de la mobilité et surtout de vérifier si ces objectifs sont bien ceux des femmes de la MDF.

2. Méthodologie

2.1. Méthodologie du projet et évaluation

Pour évaluer un projet, il est nécessaire de comprendre d'abord comment a été créé ce projet. La méthodologie utilisée est celle de la création de projet utilisée dans le cadre du « Cours de Méthodologie de la Gestion de projets » dispensé par David Gabriel et Eric Grava au sein du

Master en ingénierie et actions sociales de l'Helmo/HEPL. Le cours se base entre autres sur un outil réalisé par le Fonds Social Européen : « La Gestion du Cycle de Projet expliquée aux porteurs de projets » (Fonds Social Européen, 2006). Un autre outil a également été mobilisé pour compléter la méthodologie de création de projet, à savoir, un outil pédagogique réalisé par l'ASBL STICS : « Construire et gérer son projet » (STICS, 2014). Cette ASBL est basée à Bruxelles et a pour mission de former, aider et accompagner les travailleurs et responsables du secteur non-marchand.

La création de projet doit suivre une certaine trame explicitée dans l'outil créé par le Fonds Social Européen (FSE).

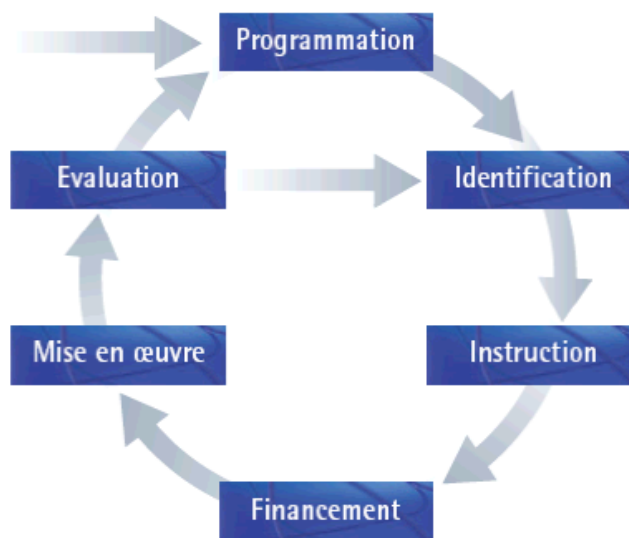


Tableau 2 : Etapes de la GCP (Fonds Social Européen, 2006)

Il est à noter que ces six étapes ne se suivent pas systématiquement, l'intérêt de la gestion de projet est justement de pouvoir réajuster en revenant vers les étapes précédentes. Comme représenté dans le schéma, la GCP (gestion et création de projet) n'est pas une méthodologie linéaire.

2.1.1. Programmation

La programmation est une étape qui se déroule souvent hors de l'institution. Ce sont, par exemple, les pouvoirs subsidants qui programment un subside autour d'une certaine thématique. Pour ce projet, c'est la ville de Liège qui a envoyé un appel à projet auquel l'institution a répondu. J'ai donc réalisé la demande de subside accompagnée de ma référente de stage.

« Cette étape permet aux acteurs politiques ou aux pouvoirs subsidiants d'identifier les thématiques et priorités. Les gestionnaires de projets n'y interviennent pas directement. »
(Fonds Social Européen, 2006, p.8)

2.1.2. Identification

La phase d'identification est primordiale même si, souvent, accélérée. Elle consiste en l'identification des besoins et des problématiques. Pour ce faire, tous les intervenants sont mobilisés : responsable, gestionnaire de projets, intervenants sociaux, public. Cette étape permet l'analyse des problèmes, des causes et des conséquences etc. (FSE, 2006)

Dans le cadre du projet Mobilité, cette étape a été réalisée par l'équipe directement grâce à une séance de focus groupe. Chaque membre de l'équipe devait préparer et réfléchir aux problématiques vécues par les femmes. L'idée d'un projet autour de la mobilité a émergé grâce à l'intelligence collective du groupe.

2.1.3. Instruction et financement

Ces deux étapes sont souvent réalisées dans une même temporalité, elles permettent la planification du projet, la réflexion sur sa mise en œuvre concrète et sa budgétisation. Comme mentionné plus haut, dans le cadre du projet Mobilité, une demande de subventions a été envoyée à la Ville de Liège pour financer le projet. Cette subvention permettait l'organisation de tous les ateliers sans toucher à la trésorerie de l'ASBL. La budgétisation fait donc partie intégrante de cette phase sur le financement. Le budget doit prendre en considération toutes les dimensions du projet : humaines, matérielles, etc. (FSE, 2006).

2.1.4. Mise en œuvre

Cette partie semble être la plus importante mais ne peut se faire sans le travail en amont réalisé dans les autres étapes. C'est pourquoi, elle ne doit être que l'apogée de la création de projet et pas le point central. Cette étape doit répondre aux besoins et objectifs mis en exergue dans la phase d'identification et respecter la planification et budgétisation créées pendant les phases d'instruction et de financement (FSE, 2006). Cette phase du projet s'est déroulée de septembre 2022 à mars 2023 et a pris la forme de plusieurs ateliers.

- Marche pieds nus à Zutendaal ;
- Participation à l'atelier « Mon parcours en question(s)... » organisé par l'ASBL F41 ;
- Echange avec la Maison des Femmes de Schaerbeek (Aller et retour) ;
- Table de conversation autour de la mobilité ;

- Visite du musée des Transports en commun de Liège
- Atelier d'apprentissage du vélo en collaboration avec Pro Vélo ;
- Mise à disposition de deux livres « Feu Vert » pour l'apprentissage du permis de conduire théorique.

2.1.5. Evaluation

Pour clôturer, le projet doit être évalué. Il le sera par le public, par l'équipe, par ma référente de stage et par moi-même. En règle générale, le projet est parfois évalué par le pouvoir subsidiant. Cette étape ne doit pas être négligée car elle permet une remise en question et une adaptation du gestionnaire de projets pour les projets à venir. Elle permet également la récolte des avis du public qui est le premier concerné par le projet. Et surtout elle permet de réaliser si les objectifs sont atteints ou non (FSE, 2006).

L'évaluation signifierait le fait de « Porter un jugement sur la valeur, le prix de. » (Le Robert, 2023). L'évaluation dans le cadre de ce projet serait donc de connaître la valeur du projet, son importance ou sa pertinence pour le public. Michel Lecoïnte reprend les écrits de deux auteurs et écrit de l'évaluation :

- *« Recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables;*
- *Examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route;*
- *Et attribuer une signification aux faits et aux actes observés;*
- *En vue de prendre une décision. » (Lecoïnte, M., 1997).*

Si on adapte cette définition à l'évaluation du projet, le recueil des informations prendrait la forme de la récolte de données via la recherche qualitative. L'examen du degré d'adéquation pourrait être la prise en compte du décret de l'éducation permanente ainsi que les attentes du public. L'évaluation permet de mettre en lien le projet avec les attentes institutionnelles et celles du public. Et pour finir avec les deux derniers points de la définition reprise par Michel Lecoïnte, cette analyse pourrait résulter en la reconduction de ce type de projet ou à l'inverse l'arrêt ou l'adaptation de ce type de projet.

Pour parler d'évaluation, Brigitte Bouquet insiste sur la nécessité d'inclure le public dans cette évaluation. Ils sont finalement les bénéficiaires de cette action sociale, ils doivent alors naturellement l'évaluer. Les Femmes sont ici des actrices-sujets-citoyennes et prennent part à l'évaluation. L'autrice dit également que l'évaluation doit prendre en compte le côté

fonctionnel de l'action sociale, ici le projet. Les Femmes doivent donc évaluer sa mise en place pratique. Mais elle doit également être qualitative et permettre la mise en avant des besoins du public et la réponse à ces besoins (Bouquet, B., 2009).

Selon Brigitte Bouquet, le processus d'évaluation permettrait d'évaluer plusieurs composantes d'un projet ou d'une action sociale.

- Sa cohérence : Quels sont les objectifs ? Et quels sont les moyens mis en place pour répondre à ces objectifs ?
- Son efficience : Est-ce que les moyens ont bien été mis en place et les ressources bien utilisées ?
- Son efficacité : Est-ce que les effets répondent bien aux objectifs ?
- Son effectivité : Quelles conséquences pour le public, ici les femmes ?
- Sa pertinence : Est-ce que tout ce processus est bien en lien avec le problème de base ? (Bouquet, B., 2009)

Dans cette évaluation, nous nous sommes davantage concentrés sur la cohérence, l'effectivité et la pertinence. En effet, ces trois composantes semblent être les plus importantes dans le processus d'évaluation d'un projet d'éducation permanente. L'objectif était de faire ressortir la pertinence d'un projet tel que celui-ci pour un public de femmes d'origine étrangère ainsi que les effets que cela peut avoir sur elles.

2.2. Méthodologie de recherche qualitative

Comme mentionné plus haut, il est important de faire l'évaluation du projet.

Pour réaliser cette évaluation, la méthodologie de recherche qualitative a été utilisée. Cette méthodologie est décrite par Anne Discry dans son ouvrage « Méthodologie de l'enquête quantitative et qualitative » (Discry, A., 2020).

La question de recherche est donc : « Projet mobilité, réponse au besoin d'émancipation des femmes migrantes dans une association reconnue en éducation permanente ? »

Pour mener à bien cette évaluation, il a naturellement été décidé de prendre « La Maison des Femmes d'ici et d'ailleurs » comme terrain de recherche. C'est une ASBL qui est dépendante de Soralia (les Associations Solidaris). La MDF accueille des femmes majoritairement d'origine étrangère et organise des ateliers d'apprentissage du français et d'informatique. Il y a également des projets culturels, des sorties, du théâtre, de la participation à des

manifestations, des tables de conversation etc. Le public est donc composé exclusivement de femmes, la plupart ayant migré vers la Belgique. Elles ont des profils différents, certaines vivent seules, d'autres sont mariées, ont des enfants ou pas, travaillent ou non etc.

Les objectifs de la Maison des Femmes sont divers.

« *Les objectifs de la Maison des Femmes sont :*

- *Lutter contre l'exclusion économique et sociale des personnes de cultures différentes ;*
- *Lutter contre les discriminations sexistes et les violences faites aux femmes ;*
- *Briser l'isolement de différentes communautés ;*
- *Favoriser l'insertion sociale et citoyenne ;*
- *Promouvoir les valeurs de respect, de tolérance et d'engagement ;*
- *Améliorer la participation des habitant-e-s pour une meilleure vie dans leur quartier ;*
- *Briser les préjugés et favoriser les échanges entre personnes de cultures différentes ;*
- *Valoriser la position des femmes au sein de la famille et dans la société ;*
- *Donner aux femmes des moyens de s'exprimer, de communiquer avec d'autres et d'acquérir plus d'autonomie ;*
- *Susciter des comportements favorables à la santé. »*

(Rapport d'activités de la Maison des Femmes d'ici et d'ailleurs, 2020, p.5)

2.2.1. Recherche auprès des femmes et des travailleuses

Ce travail d'analyse se base tout d'abord sur des observations réalisées tout au long de mon stage. Ces observations portent sur le fonctionnement de la Maison ainsi que sur la réalité de terrain grâce aux discussions avec les femmes et les travailleuses. Elles portent également sur l'histoire de l'institution et les projets réalisés dans le passé. Tous ces éléments ont permis la construction du guide d'entretien.

En plus de ces observations, des entretiens semi-directifs ont été organisés avec des membres de l'équipe mais également avec des femmes.

« L'entretien semi-directif est donc un entretien à géométrie variable puisque le chercheur ne pose pas forcément toutes les questions dans l'ordre prévu et sous une formulation préalablement envisagée. Autant que possible, une grande liberté est laissée à l'enquêté pour que celui-ci puisse parler ouvertement, dans son langage, avec tous les développements qu'il souhaite et selon l'ordre qui lui convient. » (Discry, A, 2020, p. 160)

Cette recherche aborde l'évaluation du projet mais également le vécu des femmes et des travailleuses, il était donc primordial de ne pas « enfermer » les enquêtées dans un entretien trop directif. L'entretien semi-direct permet ce passage entre vécu et évaluation.

L'objectif de l'enquête étant de récolter l'évaluation du projet mobilité dans son ensemble, le choix des personnes interrogées s'est porté sur les femmes et les travailleuses. La recherche aborde également leurs attentes, leurs besoins, leur perception du travail réalisé à la Maison des Femmes. Il semblait intéressant d'interroger des membres des deux groupes pour avoir une vision globale de la situation et avoir une évaluation la plus juste possible. De plus, un des objectifs de ce travail est de comprendre si ce type de projet répond aux besoins du public ainsi qu'aux objectifs de la Maison des Femmes, il était donc nécessaire d'avoir les deux points de vue.

Pour récolter un maximum d'informations, un échantillon diversifié par choix raisonné contrasté a été construit (Discry, A., 2020). Dans l'enquête qualitative, il est important de reprendre tous les profils et ce, même si leur proportion n'est pas très importante dans la population. Pour ce travail, il était donc primordial de diversifier les profils des femmes et des travailleuses interrogées.

« Dans cette perspective, les personnes ne sont pas choisies en fonction de l'importance numérique de la catégorie qu'elles représentent, mais plutôt en raison de leurs caractéristiques sociologiques diversifiées. » (Discry, A., 2020, p.156)

Les variables choisies pour les travailleuses sont l'ancienneté et le rôle dans l'institution. Quatre travailleuses ont été interrogées, toutes avec des anciennetés et des postes différents au sein de la Maison des Femmes.

Ensuite pour les femmes, les variables choisies pour l'échantillon sont : l'origine, l'ancienneté, l'emploi, la situation familiale et pour finir la participation au projet. L'échantillon des femmes est composé de six répondantes pour cette recherche.

Les entretiens ont tous eu lieu à la Maison des Femmes, ont été enregistrés et retranscrits pour pouvoir les analyser au mieux. Ils ont tous duré entre 24 minutes et 1h10.

Pour des questions d'organisation interne et afin de permettre aux femmes de s'exprimer librement et sans la pression de l'entretien individuel, un atelier de focus groupe avec un groupe de six femmes de l'atelier récupération a également permis la récolte de données. Ce focus groupe a duré 30 minutes et a permis de faire ressortir d'autres éléments utiles à l'évaluation du projet.

2.2.2. Grilles d'entretien

Deux grilles d'entretien ont permis ces interviews, elles diffèrent en fonction du public interrogé. Elles se trouvent toutes les deux en annexes. Pour les femmes, le choix des thématiques abordées s'est porté sur leur parcours, leur vécu, leurs difficultés à l'arrivée en Belgique. Cela permettait de mieux les comprendre et les connaître. Une grosse partie de l'entretien était ensuite dédiée à leur participation aux ateliers de la Maison des Femmes et aux raisons de leur venue. Et pour finir, l'évaluation du projet Mobilité. L'objectif était vraiment de faire ressortir leurs besoins, leurs attentes et l'adéquation entre ces derniers et le projet. L'analyse se fera dans la partie suivante de cet article.

Pour les travailleuses, les sujets abordés sont leur parcours professionnel, leur rôle dans l'institution ainsi que les relations qu'elles entretiennent avec les femmes. Elles ont ensuite pu expliciter les besoins qu'elles retiennent de leurs discussions avec les femmes, les attentes des femmes telles qu'elles les perçoivent, les objectifs de la structure, le rôle du public dans un projet d'éducation permanente, etc.

3. Résultats de l'évaluation

Comme mentionné ci-dessus, les entretiens ont été effectués avec six femmes, quatre travailleuses et un focus groupe avec 6 femmes. Dans toutes ces parties analytiques, les femmes et travailleuses seront désignées par des noms d'emprunt pour relater leurs propos et garder ainsi leur anonymat. Pour contextualiser rapidement le parcours des différentes femmes, voici la liste des femmes avec leur nom d'emprunt, leur pays d'origine ainsi que leur année d'arrivée en Belgique.

- Katrin vit en Belgique depuis 9 ans et vient de Roumanie.
- Teresa vit en Belgique depuis 2015 et vient de Syrie.
- Margarita vient de Tchétchénie et habite en Belgique depuis 20 ans.
- Mirina vit en Belgique depuis 24 ans et est congolaise d'origine.
- Neima est algérienne d'origine et vit en Belgique depuis 10 ans.
- Sara vient du Maroc et habite en Belgique depuis 7 ans.

Les quatre travailleuses s'appelleront Erina (1 an d'ancienneté), Karina (25 ans d'ancienneté), Sounia (20 ans d'ancienneté) et Lisa (6 ans d'ancienneté).

3.1. *Vécus et impressions des femmes*

A travers les entretiens et le focus groupe, il ressort plusieurs éléments utiles à l'évaluation du projet Mobilité ainsi que de la Maison des Femmes. Ils sont regroupés en différentes catégories, exemplifiées avec des citations de femmes interrogées.

3.1.1. *Apprentissage du français*

Tout d'abord l'apprentissage du français. Sur les six femmes, cinq sont arrivées à la Maison des Femmes pour la langue car elles voulaient pouvoir se débrouiller dans leur vie quotidienne, trouver un emploi, commencer une formation etc. Pour toutes ces raisons, elles ont besoin de maîtriser le français.

« J'ai venu là pour cours de français parce que je vouloir commencer formation assistante pharmacie, oui oui. C'est important pour moi le français. » (Katrin, 2023)

Dans l'évaluation, il transparaît qu'elles trouvent les projets intéressants car elles peuvent pratiquer le français dans un autre contexte que dans une salle de classe, tout en abordant différents sujets, ce qui est le cas du projet mobilité.

« C'est bien que moi je parler le français quand on fait des activités avec les femmes comme ça. Sortir c'est bien, j'aime bien. » (Neima, 2023)

« Moi j'aime bien apprendre le français et parler. Je venue pour ça. (Focus groupe, 2023)

Des entretiens mais également des observations, il ressort que les femmes viennent pour les ateliers d'apprentissage du français mais elles participent également rapidement à d'autres ateliers. C'est pour cette raison que l'organisation de projet semble être un plus pour elles. Le français est donc une réelle porte d'entrée de la Maison des Femmes mais pas l'activité à laquelle elles s'inscrivent le plus longtemps. Elles viennent pour le français mais restent pour les relations et la solidarité qui s'instaurent avec les autres femmes.

3.1.2. *Relations*

Dans tous les entretiens mais également dans les observations et les discussions plus informelles avec les femmes, l'importance des relations revient systématiquement. Térésa le dit dans son entretien quand elle explique qu'elle est seule en Belgique et qu'elle a trouvé des amies en venant à la MDF.

« J'aime bien venir ici parce que je me sens que je suis avec ma famille surtout que je suis toute seul ici en Belgique, j'ai pas de famille oui et on va venir ici, on est ensemble. Qu'il y a quelqu'un à côté comme ça. Et les gens qui travaillent ici très très gentil c'est important. Et c'est toujours il y a quelqu'un qui pousse moi pour avancer c'est soit en

français soit pour venir. Et parfois je peux pas aller venir ici parce que j'ai par exemple les rendez-vous comme ça et je parle avec mes copines ici, oui c'est ça. C'est vraiment une maison ici. » (Térésia, 2023)

Mirina aussi parle de relations, d'amitiés, de liens créés. Et cela semble important pour elle de nouer ces liens justement avec les autres femmes.

« J'essaie de prendre le maximum de ce qu'on me donne hein qui permet de et ça m'a vraiment rapproché des autres personnes aussi il y a une complicité qui est née entre les dames, on se fait des gâteaux, on se fait des petits cafés, on se voit ailleurs également parce qu'on a des cours de théâtre et puis on a fait un groupe où on se parle quotidiennement ouais. » (Mirina, 2023)

Et pour finir, Sara et Margarita parlent même d'une deuxième famille ou en tout cas d'une famille de remplacement. Elles attachent beaucoup d'importance aux relations créées à la Maison des Femmes avec les autres femmes mais également avec les travailleuses.

« Tout on aime ouais ouais. Il est chaleureux ici et à même place pour les femmes c'est on trouve la liberté. Oui c'est oui c'est force pour nous surtout avec les femmes ici et comme des sœurs ou bien des amis ou de la famille. Ouais j'aime bien vraiment des amis. » (Sara, 2023)

« L'ambiance oui l'ambiance oui. Dire nous tous comment dire plus facile comme à la maison ouais. On peut rigoler, parler de beaucoup de choses. Même si quelqu'un parle pas bien le français, par exemple Madame Afghanistan elle est quand même partage. Voilà par exemple une fille montrer des photos, ils tous venus. Pas des sœurs ou des parents mais nous remplace la famille oui la famille voilà. » (Margarita, 2023)

Ici encore, le projet paraît répondre à ce besoin des femmes. Grâce aux différentes activités, elles rencontrent d'autres femmes, elles nouent des liens, elles échangent. Elles se créent un nouveau cercle social.

3.1.3. Outils autour de la mobilité

Un troisième élément qui revient dans presque tous les entretiens consiste en l'apprentissage d'outils autour de la mobilité. Elles mentionnent qu'elles ont trouvé le projet « Mobilité » intéressant justement parce qu'il permettait de découvrir différentes formes de mobilité. Pour Mirina, c'est une question d'émancipation.

« De nous-mêmes on irait pas et nos maris nous amèneront pas là-dedans et nous on apprend et vous nous montrez ça. On a plus facile à y aller, ça nous émancipe, ça émancipe les dames ouais. » (Mirina, 2023)

Margarita parle également d'outils qui sont utiles pour les femmes. Selon elle, les femmes ont besoin de ces connaissances pour vivre et pouvoir occuper une place dans la société.

« Nous parler avec les autres femmes, toutes contentes, c'est vrai. Non c'est vraiment outil tout (...) Ça les donne envie apprendre pas seulement sur les feuilles comme ça. C'est plus le modèle expliqué voilà. Vous essayez de nous aider comme ça et c'est le record ça c'est plus rentrer dans la tête. Je pense merci beaucoup, toutes ces excursions en début d'année c'est vraiment c'est quelque chose qui est vraiment intéressant, vraiment outil pour nous. » (Margarita, 2023)

Le focus groupe a également pu relever cette notion d'apprentissage, d'outils. Les femmes parlaient « d'apprendre des choses ». Elles parlaient du français mais également d'autres informations, compétences ou connaissances qu'elles découvrent en venant à la Maison des Femmes. Et elles pointaient cet apprentissage justement pour le projet « Mobilité ».

Quand elles parlent d'outils, les femmes expliquent qu'elles ont appris à prendre le bus, à lire une carte, à faire du vélo, à conduire, à se retrouver dans une ville, des informations sur l'histoire des transports en commun etc.

Grâce aux entretiens avec les femmes, il semble que le projet atteigne ses objectifs. Les femmes créent du lien social, elles participent de manière active à la société, elles prennent une place d'actrice, elles pratiquent et améliorent leur français, elles acquièrent de nouvelles compétences ou connaissances.

3.2. Evaluation du projet du point de vue de la gestionnaire du projet.

Pour compléter ces résultats, j'ai également réalisé une évaluation du projet.

« Le projet semble répondre aux objectifs ou en tout cas à une partie des objectifs. Celui qui a été le plus travaillé semble être l'objectif de création de liens sociaux. En effet, toutes les activités, les sorties, les ateliers ont permis aux femmes de se rencontrer, de parler, de créer des liens. Je pense entre autres à l'échange avec la Maison des Femmes de Schaerbeek. Cet échange a permis la rencontre de femmes qui ne se seraient peut-être jamais rencontrées. Suite à cet échange, les femmes m'ont dit qu'elles avaient trouvé intéressant de rencontrer d'autres personnes qui vivent les mêmes réalités, parce que issues de l'immigration ou étant isolées. Selon moi, cet objectif est atteint et correspond d'une part aux objectifs individuels des femmes quand elles viennent à la MDF mais répond également à un des objectifs principaux de l'institution.

L'objectif de ce projet était également de supprimer les freins ou les peurs que les femmes peuvent ressentir par rapport à la mobilité et surtout au fait de vivre et se déplacer dans une grande ville. Je pense que ce projet a également permis la poursuite de cet objectif grâce à

l'apprentissage d'outils mais surtout à la participation des femmes à tout le projet. Pour certaines, cela semblait impossible de rejoindre la gare à pied depuis la Maison des Femmes. Et pourtant, plusieurs fois pendant le projet, nous l'avons fait avec elles. Elles n'ont maintenant plus peur ou elles oseront le faire d'elles-mêmes plus tard. Pour certaines, il était inenvisageable de voyager vers une autre ville sans leur famille ou sans leur mari. Ici encore, l'échange à Bruxelles a permis la déconstruction de ces pensées et freins.

Selon moi, l'objectif le moins travaillé serait la participation des femmes dans le processus de création du projet. Mon but initial était de créer des focus groupes avec les femmes avant même la réflexion autour de ce projet. Je voulais les faire participer dès le début et surtout que les idées viennent d'elles du début à la fin. Pour des questions d'organisation et de disponibilité du public, cela n'a pas été possible. Les idées et les besoins ont donc émané des travailleuses directement. Nous sommes maintenant à la fin du projet et ces objectifs et besoins semblent bien correspondre à ceux des femmes. Tout ce projet m'a fait donc me questionner sur la notion de participation en éducation permanente mais c'est un sujet qui sera abordé plus profondément dans la suite de cet article. »

3.3. Evaluation finale

De ces évaluations, il semble que le projet Mobilité réponde aux objectifs des femmes participantes. Il ressort des entretiens qu'elles viennent pour créer des liens qui leur apportent la reconnaissance décrite par Axel Honneth et développée dans l'introduction de cet article (Honneth A. cité dans de Nanteuil-Miribel M., 2016, p. 274 et 277). Grâce au projet, elles ont rencontré de nouvelles personnes à Bruxelles, elles ont échangé avec les femmes d'autres groupes qu'elles ne connaissaient pas, elles ont noué des liens.

Il ressort également qu'elles participent aux ateliers de la Maison des Femmes pour acquérir des outils. Ici encore, le projet mobilité avait pour objectif de donner des pistes aux femmes et de leur donner la possibilité d'utiliser certaines connaissances. Le musée des transports, la mise à disposition des livres Feu Vert, la participation à « Mon parcours en questions... », tous ces ateliers ont contribué à cet objectif.

Et pour finir, la place d'actrice dans la société. Les femmes disent venir pour apprendre le français et pouvoir être actrice de leur propre vie. Grâce aux différents ateliers, elles ont pratiqué et amélioré leur maîtrise du français mais elles ont également supprimé les freins et les peurs qu'elles pouvaient avoir. Certaines ne s'imaginaient jamais voyager seules, d'autres ne pensaient jamais rouler à vélo, d'autres encore ont peur de sortir dans la rue car elles ne connaissent pas et pour finir, certaines pensaient devoir rester chez elles et se rendent finalement compte qu'elles ont une place à prendre. Toutes ces peurs sont déconstruites petit

à petit grâce aux différents ateliers proposés par la Maison des Femmes et ici spécifiquement par le projet Mobilité.

4. Fondements de l'EP – Analyse

L'objectif de cet article est de dépasser la « simple » évaluation du projet et de prendre une position plus méta sur la pertinence d'un projet d'éducation permanente pour un public de femmes d'origine étrangère. Cette analyse portera sur les notions de participation, d'émancipation et de liens sociaux. Comment le gestionnaire de projet peut-il se positionner par rapport à ces objectifs de l'éducation permanente ? Comment se les approprier ? Comment impliquer le public dans ce processus ?

4.1. Participation

Comment expliqué dans l'introduction, la participation du public en éducation permanente est un pilier. Le public doit participer et doit vouloir participer pour avoir un rôle d'acteur dans la société. Et pourtant, rien dans le décret ne précise les modes de participation du public. Est-ce que dans le cadre de la MDF, les femmes doivent participer à la réflexion autour du projet, à sa mise en place ou juste au projet en lui-même ? Cette question de la participation a été abordée dans les entretiens avec les travailleuses et il ressort que la participation se fait davantage dans la relation. Les femmes investissent la relation, se confient et c'est dans cette relation que ressortent les difficultés auxquelles elles font face, les thématiques qu'elles ont envie ou besoin d'aborder, les demandes qu'elles voudraient faire, les évaluations auxquelles elles procèdent.

« C'est le fait de bien connaître le public qui fait qu'on arrive à faire des projets qui fonctionnent en principe. Et pourquoi on le connaît, parce qu'on l'écoute, on le côtoie, on écoute ce qu'elles disent. (...) Mais je crois qu'il faut aussi avoir de l'empathie. Pour voilà coller au mieux à leurs besoins. Parce que tu vois, si tu leur demandes brule-pourpoint, ça ne va pas. Il faut d'abord que les personnes te fassent confiance et quand elles te font confiance alors elles sortent aussi. » (Lisa, 2023)

Ce concept de participation a été une des questions charnières de ce projet et ensuite de cette évaluation. L'idée première était d'inclure les femmes dans toute la phase « d'identification » du projet. Elles devaient être interrogées afin d'exprimer leurs besoins et les problématiques vécues. Etant donné que les femmes changent d'année en année, cette étape n'a finalement pas été possible. Toute cette phase d'identification a été réalisée par l'équipe directement. Ceci étant, l'évaluation a permis de constater que le projet correspond bien aux attentes et besoins des femmes.

Comment interpréter cette notion de participation ? Est-elle nécessaire ? Comment mettre en place cette participation ?

La réponse à ces questions se trouvent peut-être dans les écrits de Célia Gissinger-Bosse qui reprend l'idée de Guy Ducrettet. Il écrit que l'accompagnement est souvent un préalable à la participation. Pour permettre la participation active des femmes, surtout quand elles sont isolées et vulnérables, il faut d'abord les accompagner et entrer en relation avec elles. (Ducrettet, G. relaté par Gissinger-Bosse, C., 2016). C'est ce que Karina explique dans son entretien.

« Parce que les femmes qui viennent chez nous, elles ont besoin d'être mises en confiance. Elles ont besoin d'un espace où la parole peut être libre, sans restriction sans se sentir mal par rapport à une chose ou l'autre donc on les met en confiance. Je vais les accompagner pour qu'elles puissent être maîtresses de leur destin et puis avoir tous les outils pour pouvoir décider d'elles-mêmes quoi. Et bien sûr exercer une citoyenneté participative. » (Karina, 2023)

Pour permettre la participation, il ne suffirait pas de demander aux femmes ce dont elles ont besoin, il faut les accompagner et cet accompagnement pourrait passer par l'art de l'ordinaire. Ce concept est développé par David Puaud, un anthropologue français. Quand il parle de l'ordinaire, il parle de toutes ces petites actions qui constituent le travail social, la tasse de café que la travailleuse prend avec les femmes, l'écoute attentive, la présence sans jugement, la pâtisserie offerte. Toutes ces petites choses du quotidien construisent la relation et permettent finalement la participation. Elles ne sont pas quantifiables, elles ne sont pas mesurables, elles ne peuvent se retrouver dans aucun rapport d'activité. (Puaud, D., 2012).

Et pourtant, cet art de l'ordinaire est peut-être une réponse à la majorité des problématiques sociales car il permet la reconnaissance du public. Se rendre dans une institution sociale et recevoir une tasse de café, c'est être reconnu en tant que personne singulière, c'est avoir une place. Cette reconnaissance, prônée par Axel Honneth, passerait par cet art de l'ordinaire.

En tant que gestionnaire de projet, il est donc primordial de rencontrer le public, d'entrer en relation avec ses composantes, de les connaître pour créer une relation et ainsi permettre, *in fine*, la participation. Parce que la participation n'est pas toujours directe. Les femmes de la Maison des Femmes ne vont peut-être pas venir dans le bureau un jour et dire qu'elles ont besoin qu'on aborde la mobilité. Et pourtant en les écoutant vraiment, en opérant cet art de l'ordinaire, on se rend compte que c'est notamment ce dont elles ont besoin.

4.2. Emancipation

Dans le décret de l'éducation permanente apparaît la notion d'émancipation. Ce concept a été défini dans l'introduction et semble être un pilier de l'EP. Et pourtant ce principe d'émancipation ne fait pas l'unanimité dans l'équipe car il a parfois une connotation de domination. Sounia en parle dans son entretien.

« Ça me donne l'impression d'être encore dans le rapport dominant. Quand on voit les colonisateurs qui savent mieux que les autres comment on fait et qu'on va les libérer, on va les émanciper de leur culture de leur mari. Je ne l'aime pas trop ce terme là parce que moi je suis personne pour les émanciper je suis plutôt dans un accompagnement tu vois. J'aime mieux quand les relations sont horizontales, j'aime pas trop quand c'est rapport dominant dominé. » (Sounia, 2023).

Sounia dit dans son entretien qu'elle préfère l'autonomie parce que ça a une connotation plus participative et moins dominante. Erina la rejoint dans cette idée de domination.

« Leur point commun c'est qu'elles veulent toutes un maximum d'autonomie, j'ai pas envie de dire d'émancipation parce que c'est un peu condescendant. Je pense qu'elles sont quand même émancipées par le parcours qu'elles ont. Mais en tout cas oui vraiment être autonome dans tous les trucs tout bêtes enfin qui nous, nous paraissent tout bêtes genre aller faire les courses ou aller à la commune par exemple. » (Erina, 2023)

Toutes les deux préfèrent l'autonomie à l'émancipation. Guy Noël-Pasquier fait la différence entre les deux et dit de l'autonomie que c'est le fait de gérer sa vie ou en tout cas disposer des outils qui permettent de vivre. Pour l'émancipation, il parle d'avoir assez de libre arbitre pour juger les situations. L'émancipation c'est le fait de gagner ce libre arbitre (Noël-Pasquier, G., 2013). Quand Erina dit que les femmes sont émancipées par leur parcours, on peut comprendre qu'elles ont ce libre arbitre parce qu'elles ont vécu des événements forts ou difficiles qui les ont émancipées. Et le rôle de la Maison des femmes serait peut-être davantage de leur permettre l'autonomie en leur donnant les outils pour « gérer » leur vie.

Nous retrouvons ici une réelle contradiction entre les idées de l'équipe et les documents et informations officielles. Alors que l'équipe préfère l'autonomie à l'émancipation, le décret et les objectifs parlent d'émancipation. Ici encore, ne devrions-nous pas nous concentrer sur les besoins des femmes quand elles viennent à la Maison des Femmes ? Qu'elles soient autonomes ou émancipées, tant qu'elles peuvent prendre une place d'actrices dans la société et (re)prendre du pouvoir d'agir, c'est que les objectifs sont remplis.

4.3. Liens sociaux

Dans les entretiens mais également les observations, les relations ressortent comme l'élément central du travail à la Maison des Femmes. Comme vu précédemment, les femmes en parlent mais les travailleuses insistent également beaucoup sur cet aspect.

« Ma fonction ou ce que je fais avec le groupe il n'y a pas que de l'apprentissage. Moi il y a aussi la relation, il y avait des fois des femmes en détresse qu'il fallait rassurer, il fallait trouver des solutions. » (Karina, 2023)

« Donc c'est différent par rapport à ce qu'on pourrait imaginer, un job où on est censé être en atelier et puis tu rentres, tu passes par la porte et puis tu te dis qu'elles sont en train de discuter et prendre un café. Alors que le travail nous c'est ça aussi, c'est aussi c'est aussi ces moments-là parce que ça permet la relation de confiance. » (Sounia, 2023)

« On essaye d'amener les femmes, qu'elles se sentent en confiance. Et quand elles sont en confiance, elles sont ok pour l'apprentissage quel qu'il soit. Et donc ça c'est vraiment quelque chose qui est une base chez nous, si tu n'es pas en confiance, mais c'est une base pour tout être humain, je veux dire si tu te sens pas dans une zone de confort, ben ton cerveau il est pas capable d'apprendre ou d'exercer certaines choses. » (Lisa, 2023)

C'est transversal dans tout le travail, la relation est nécessaire pour permettre le travail d'autonomisation et de participation. Et pourtant, quand on lit le Décret relatif au développement de l'action d'Education permanente dans le champ de la vie associative on ne trouve pas les notions de « relation », « lien », « confiance » etc. Les associations reconnues en éducation permanente doivent par contre remettre des rapports d'activités, des documents pour justifier leurs activités, des statistiques etc.

Il serait naïf de penser qu'il pourrait exister une société sans aucun contrôle mais la question ici est de savoir comment doit se positionner le gestionnaire de projet ou le responsable d'institution. Comment jongler entre les impératifs d'en haut qui imposent des heures justifiées, un nombre de participants etc. et les impératifs du public et des travailleurs qui sont en demande de relation ?

Cette partie analytique se finira sur cette réflexion autour de la place du gestionnaire d'institution ou de projet dans une institution telle que la Maison des Femmes. Le gestionnaire de projet se doit de respecter les règles imposées par le décret et le conseil supérieur de l'éducation permanente. Il doit produire un rapport d'activité reprenant les différents ateliers, leur durée, leur contenu, leurs participants et les documents justificatifs. Mais il est important

aussi de prendre en compte la réalité de terrain. On ne peut atteindre les objectifs du décret si une relation de confiance n'est pas établie entre les femmes et les travailleuses. On ne peut espérer la participation si les femmes ne se sentent pas à l'aide. On ne peut concevoir un travail de qualité de la part de l'équipe si elles doivent organiser leur travail sans avoir l'occasion d'écouter les femmes.

Ce travail d'analyse permet de mettre en exergue cette double casquette pour les gestionnaires de projet et d'institution. Il faut être capable de jongler entre les règles de reconnaissance de l'EP et le travail relationnel à mettre en œuvre sur le terrain. Il est donc important de continuer à former des travailleurs sociaux aux exigences complexes associées aux postes à responsabilité car c'est comme cela que nous garderons des gestionnaires capables d'endosser les deux casquettes.

5. Limite du travail

Ce travail d'analyse a quelques limites qui vont être présentées dans cette partie. Tout d'abord la barrière de la langue. Cela transparait dans tout l'article, la majorité des femmes sont en apprentissage du français et ne le maîtrisent donc souvent pas parfaitement. Cela rend les entretiens plus difficiles, surtout au niveau de la collecte de leurs ressentis, impressions, appréciations. De plus, les entretiens avec les femmes arrivées en Belgique il y a moins d'un an étaient impossibles car elles ne parlaient pas du tout le français.

Ensuite le travail avec un certain public nécessite de s'adapter à ce dernier. Le calendrier et les impératifs des femmes ont constitué une limite. Beaucoup de femmes sont de confession musulmane et suivent donc le Ramadan. Ce dernier se déroulant juste à la fin du projet, les femmes préféraient passer les entretiens après l'Aïd al-Fitr qui tombait le 20-21 avril. Les entretiens ont eu lieu entre cette date et la date de début des congés scolaires qui est également une contrainte pour beaucoup de mamans.

Une autre limite a été la participation limitée au projet. En effet, les femmes n'ont souvent pas participé à tout le projet mais seulement à certaines activités. Il est alors compliqué d'évaluer le projet dans son ensemble.

Par ailleurs, l'entretien d'évaluation ayant été effectué par la gestionnaire du projet, c'est-à-dire moi, les femmes interrogées ont peut-être modéré leurs réponses et critiques concernant le projet.

Et enfin, certaines femmes n'ont pas souhaité être enregistrées. J'ai donc pu converser avec elles mais n'ai pu utiliser leur propos directement. Cette limite fait diminuer la taille de l'échantillon. Il est donc impossible d'extrapoler les résultats à l'ensemble du public. Ces entretiens non enregistrés ont malgré tout été intéressants car les femmes pointaient souvent des éléments similaires aux autres personnes interrogées.

6. Conclusion

Projet mobilité, réponse aux besoins d'émancipation des femmes migrantes dans une association reconnue en éducation permanente ?

Cette question de recherche est finalement la base de tout cet article. Les femmes ont pu s'exprimer sur les besoins et objectifs qu'elles ont en venant à la MDF mais également sur leur appréciation du projet Mobilité et son adéquation avec ces derniers. Les travailleuses ont également pu partager leur expérience de terrain et la vision de l'institution. Tous ces entretiens semblent finalement confirmer la pertinence de ce type de projet pour un public de femmes d'origine étrangère.

Cette évaluation permet de faire ressortir l'importance de la relation dans une institution telle que celle-ci mais cela peut être élargi à une majorité des institutions sociales reconnues en éducation permanente ou autres. En tant que gestionnaire de projets ou d'institution, nous serons amenés à travailler avec des équipes de professionnels mais également avec le public concerné. Il me semble donc important de repositionner ce dernier au centre de notre action et de notre pratique.

Comment pourrions-nous être de bons gestionnaires sans prendre en compte le public directement ? Ce stage et ce travail m'auront permis de questionner toute cette identité d'ingénieur du social. Cette posture est importante car elle permet d'analyser les pratiques sociales, de les gérer, de les comprendre parfois mieux, de prendre une position plus « haute ». Mais si nous restons sur la métaphore de la hauteur, je pense qu'il est aussi primordial de « redescendre » pour mieux comprendre ce que nous gérons.

Ce travail m'aura appris l'importance de prendre une tasse de café avec les femmes avant de créer un projet mais également de faire confiance à l'équipe qui travaille tous les jours avec le public. Nous devons nous efforcer de jouer le rôle de tampon entre les exigences légales ou institutionnelles et la réalité de terrain vécue par le public et l'équipe.

Ce travail a également permis de questionner et réfléchir aux grands principes de l'éducation permanente. L'objectif était d'ancrer ces principes dans la réalité pour mieux les comprendre. C'est pour cette raison qu'ils sont mis en discussion avec les propos des travailleuses et des femmes. Ce dialogue permet encore une fois de replacer la pratique de terrain au cœur de l'action sociale.

Cet élément de ma conclusion pourrait sembler simpliste ou tomber sous le sens, mais il me semblait important de questionner cette place de l'ingénieur du social. En effet, nous avons toutes et tous étudié dans des filières sociales, nous avons donc à cœur l'intérêt et les besoins

du public. Et pourtant dans notre pratique, nous serons soumis à des règlements, des décrets, des projets institutionnels. Nous devons prendre des décisions et prendre une position de cadre. Nous devons jongler avec plusieurs casquettes. Nous devons faire tampon.

Dans le profil de sortie du master, cinq compétences sont mises en avant :

1. *« Agir en tant que responsable dans un contexte socio-professionnel du champ social ;*
2. *S'approprier les outils des démarches prospectives et d'évaluation dans le secteur des organisations à finalité sociale ;*
3. *Concevoir et mener un projet d'action sociale, dans un contexte organisationnel précis ;*
4. *Concevoir et pratiquer la recherche comme outil de diagnostic en vue d'élaborer des projets d'adaptation ou d'innovation sociale ;*
5. *S'approprier les principes et les outils nécessaires à la gestion d'une organisation »*
(Maes, 2022-2023).

Ce travail m'aura permis de réfléchir à une sixième compétence : Adopter une posture professionnelle permettant le dialogue entre les contraintes institutionnelles et la réalité de terrain.

7. Bibliographie

7.1. Ouvrages et articles

- ASBL F.A.M. (2020). « Rapport d'activités de la Maison des Femmes d'ici et d'ailleurs ». Document non publié.
- Ballière, F. (2019). « Retour sur les (més)usages de la participation dans le travail social ». *Le Sociographe*, N°66. Consulté le 5 mai 2023. DOI : <https://doi.org/10.3917/graph.066.0067>
- Bouquet, B. (2009). « Du sens de l'évaluation dans le travail social ». *Informations sociales*. N°152. Consulté le 20 avril. DOI : <https://doi.org/10.3917/inso.152.0032>
- De Nanteuil-Miribel, M. (2016). *Chapitre 4. Travail et sens de la justice. Quatre modèles normatifs*. In M. de Nanteuil-Miribel, *Rendre justice au travail : Éthique et politique dans les organisations*, (pp. 167-310). Paris : Presses Universitaires de France.
- DISCRY, A. (2020). « Méthodologie de l'enquête quantitative et qualitative. » Edipro. Liège.
- Ducretet, G. (2016). « La participation des usagers dans la construction des politiques sociales : un chambardement dans un jeu d'acteurs ? ». *Empan*. N°102.
- Fonds Social Européen. (2006). « La Gestion du Cycle de Projet expliquée aux porteurs de projets ». Bruxelles : Fonds Social Européen.
- Gabriel, D. et Grava, E. (Année académique 2021-2022). « Cours Méthodologie de la Gestion de projets. » Haute école Libre Mosane. Liège
- Gissingier-Bosse, C. (2019). « La participation en travail social entre idéal et réalité : de la formation initiale à son application sur les terrains ». *Le Sociographe*. N°68. Consulté le 5 mai 2023. DOI : <https://doi.org/10.3917/graph.068.0057>
- Ladsous, J. (2006). « L'utilisateur au centre du travail social : Représentation et participation des usagers ». *Empan*. N°64. Consulté le 4 mai 2023. DOI : <https://doi.org/10.3917/empa.064.0036>
- Lecoite, M. (1997). "Les enjeux de l'évaluation". Défi formation. éd. l'Harmattan.
- Maes, P. (2022-2023). « Master en Ingénierie et Action Sociales GUIDE stage Bloc 2 dans l'UE Immersion professionnelle. » Document non publié.

Marcel, J-F. (2018). « L'émancipation au risque de la bienveillance ». *Questions Vives* [En ligne]. N° 29. Consulté le 29 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/questionsvives/3526>

Nossent, J-P. (2002-2003). « Éducation permanente ou permanence de l'éducation ? » *Lire & Écrire - Journal de l'alpha*. N°132 et 133.

Parlement de la communauté française. (2021). « Décret du 17 juillet 2003 relatif au développement de l'action d'Education permanente dans le champ de la vie associative. » *Moniteur belge*.

Pasquier, G. (2013). « Autonomie, émancipation et liberté ». *Le Sociographe*. N°6. Consulté le 29 avril 2023. DOI : <https://doi.org/10.3917/graph.hs06.0009>

Puad, D. (2012). « Le travail social ou l'art de l'ordinaire. » Ed. Frédéric Delcor – Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique. Bruxelles.

STICS ASBL. (2014). « Construire et gérer son projet. » ed. Marc Impe. Bruxelles.

7.2. Retranscriptions d'entretien

Erina. (2023). Entretien. Liège.

Karina. (2023). Entretien. Liège.

Katrin. (2023). Entretien. Liège.

Lisa. (2023). Entretien. Liège.

Margarita. (2023). Entretien. Liège.

Mirina. (2023). Entretien. Liège.

Neima. (2023). Entretien. Liège.

Sara. (2023). Entretien. Liège.

Sounia. (2023). Entretien. Liège.

Teresa. (2023). Entretien. Liège.

7.3. Site internet

Définition (émancipation) : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/emancipation>

Définition (évaluer) : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/evaluer>

Portail de l'éducation permanente (Fédération Wallonie – Bruxelles) :

<http://www.educationpermanente.cfwb.be/>

8. Annexes

8.1. Décret Education permanente

Article 1er du Décret du 17 juillet 2003 relatif au développement de l'action d'Education permanente dans le champ de la vie associative, modifié le 27 août 2021

« **Article 1er. - § 1er.** Le présent décret a pour objet le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

§ 2. Cet objet est assuré par le soutien aux associations qui ont pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :

- a) Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- b) Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

§ 3. La démarche des associations visées par le présent décret s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle. »

(Parlement de la communauté française, 2021)

8.2. Grilles d'entretien

Guide d'entretien : enquête qualitative auprès des femmes de la Maison des Femmes

Présentation de la personne

	<p>Présentation générale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sexe - Age - Composition du ménage - Origine
	<p>Situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est employée ou indépendante - A déjà travaillé - Si elle travaille, à quel régime
	<p>Parcours migratoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si elle veut bien expliquer, quel parcours - Depuis quand en Belgique
	<p>Difficultés à l'arrivée en Belgique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles difficultés ? - Quelles ressources (institution, personne, famille, etc.)

Femmes et MDF

	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qu'elles viennent chercher à la MDF - Quels objectifs (parler français, rencontrer d'autres personnes, répondre aux questions administratives, s'occuper etc.) - Pourquoi elles sont venues la 1^{ère} fois
	<p>Activités réalisées à la MDF</p> <ul style="list-style-type: none"> - A quels ateliers elles participent ?

	<p>Points positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les activités - Dans les relations (avec les autres femmes et les travailleuses)
	<p>Points à améliorer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les activités proposées - Dans les relations - Dans les horaires

Femmes et projet Mobilité

	<p>Participation au projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marche pieds nus - F41 - Echange avec la maison des femmes de Bruxelles - Table de conversation Mobilité - Musée des transports en commun - Pro Vélo
	<p>Avis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positifs - Négatifs
	Réponse aux besoins
	En quoi ça a été utile ?
	Qu'est-ce qu'elle retient ?

Guide d'entretien : enquête qualitative auprès des travailleuses de la Maison des Femmes

Présentation de la personne

	<p>Présentation générale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sexe - Age - Composition du ménage
	<p>Situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les études réalisées et le diplôme obtenu - Le parcours professionnel - Les expériences professionnelles éventuelles antérieures - La satisfaction par rapport aux différents emplois exercés - La fonction actuelle au sein de la Maison des Femmes - L'ancienneté - Pourquoi avoir choisi la Maison des Femmes ? - Le type et la durée du contrat - Le temps de travail par semaine / les horaires - La description du travail au quotidien au sein du service - Le profil des bénéficiaires accompagnés dans le service : sexe, âge, problématiques rencontrées, degré d'autonomie, ... - La satisfaction générale par rapport à la fonction occupée au sein de la Maison des Femmes (Positifs et négatifs)

Relation avec les femmes

	<p>Décrire la relation avec les femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication - Entente - Attentes - Points positifs - Points négatifs
--	---

Participation des femmes

	<p>Dans la création des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner des idées - Faire part de leurs besoins - Demande particulière - Répondent présente quand on les sollicite - Points positifs
--	---

	- Points négatifs
	Participation aux différents projets (présence, enthousiasme, implication etc.) - Présence - Intérêt - Evaluation positive ou négative
	Vos attentes quant à la participation des femmes - Attentes rencontrées - Points positifs et négatifs

Besoins des femmes

	En venant à la Maison des Femmes - Accompagnement - Apprentissage du français - Autonomie
	En règle générale en tant que femme et en tant que femmes d'origine étrangère
	Besoins par rapport aux projets proposés
	Besoins exprimés et besoins perçus ?

Quelles sont les attentes des femmes ?

	En venant à la Maison des Femmes En règle générale en tant que femme Besoins par rapport aux projets proposés Attentes exprimées ou pas
--	--

Satisfaction

	Votre satisfaction par rapport à l'accompagnement des femmes à la MDF
--	---

	<p>Moyens mis à disposition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Argent - Temps - Moyens humains - Moyens matériels - Marge de manœuvre
--	--

Vos objectifs

	Vos objectifs concernant votre travail en général
	Vos objectifs par rapport aux femmes
	Comment vous remplissez vos objectifs

Insertion sociale

	<p>Votre avis sur l'insertion sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - C'est quoi ? - A quoi ça sert ? - Utile ? - Insertion et intégration ? - Insertion et émancipation
	<p>Insertion sociale et Maison des Femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce qu'on fait de l'insertion sociale ? - Comment ?

8.3. Table des matières

1.	Introduction	2
2.	Méthodologie	5
2.1.	Méthodologie du projet et évaluation	5
2.1.1.	Programmation	6
2.1.2.	Identification	7
2.1.3.	Instruction et financement	7
2.1.4.	Mise en œuvre	7
2.1.5.	Evaluation.....	8
2.2.	Méthodologie de recherche qualitative.....	9

2.2.1. Recherche auprès des femmes et des travailleuses	10
2.2.2. Grilles d’entretien.....	12
3. Résultats de l’évaluation	12
3.1. Vécus et impressions des femmes	13
3.1.1. Apprentissage du français	13
3.1.2. Relations.....	13
3.1.3. Outils autour de la mobilité.....	14
3.2. Evaluation du projet du point de vue de la gestionnaire du projet.	15
3.3. Evaluation finale.....	16
4. Fondements de l’EP – Analyse	17
4.1. Participation.....	17
4.2. Emancipation	19
4.3. Liens sociaux	20
5. Limite du travail.....	22
6. Conclusion.....	23
7. Bibliographie.....	25
7.1. Ouvrages et articles	25
7.2. Retranscriptions d’entretien.....	26
7.3. Site internet.....	27
8. Annexes.....	27
8.1. Décret Education permanente.....	27
8.2. Grilles d’entretien	28
8.3. Table des matières	32